



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 30 (1931), p. 465-475

Carlo Alfonso Nallino

L'Égypte avait-elle des relations directes avec l'Arabie méridionale avant l'âge des Ptolémées?

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
??? ??? ? ? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

L'ÉGYPTE
AVAIT-ELLE DES RELATIONS DIRECTES
AVEC
L'ARABIE MÉRIDIONALE AVANT L'ÂGE DES PTOLÉMÉES?
PAR
M. LE PROF. CARLO ALFONSO NALLINO.

Depuis une quarantaine d'années, les égyptologues paraissent d'accord pour repousser l'hypothèse émise par Brugsch et acceptée d'abord aussi par Maspero (en 1878), que le nom du célèbre pays de *Pwnt* aurait compris aussi l'Arabie du sud-ouest. Et si l'on excepte certains rapprochements et certaines étymologies tout à fait fantaisistes de Glaser et de Fr. Hommel⁽¹⁾, on est aussi d'accord pour admettre que jusqu'ici, dans les documents antérieurs aux Ptolémées, on n'a découvert aucun nom géographique ou historique se rattachant à l'Arabie méridionale, sauf celui de Saba, qu'on a cru lire dans une inscription hiéroglyphique de l'âge perse.

Mais cette interprétation *Saba* est-elle acceptable? Voilà la question que j'ai eu à discuter en mars 1928 dans mon cours arabe sur l'histoire de l'Arabie préislamique à l'Université Égyptienne du Caire et que je me permets d'exposer ici, bien petit hommage d'un arabisant et sémitisant à M. Loret.

⁽¹⁾ Fritz HOMMEL, *Ethnologie und Geographie des alten Orients* (= *Handbuch der Altertumswissenschaften*... von I. MÜLLER, in neuer Bearbeitung hrsg. von W. Otto, 3. Abt., I. Teil, I. Band), München, 1926, p. 634-654. D'abord (p. 635-646), il se sert de tous les monuments écrits et figurés pour prouver, en plein accord avec ses prédécesseurs, que la partie la plus orientale de la presqu'île des Sōmālis, c'est-à-dire la côte africaine de l'encens, est la partie du *Pwnt* que les anciens Égyptiens atteignaient avec leurs bateaux et d'où ils tiraient leurs énormes quan-

tités de myrrhe et d'encens; mais après (p. 646-654), en reprenant une partie de la vieille thèse de Brugsch, il veut soutenir que le nom de *Pwnt* était primivement celui de la côte sud-arabique de l'encens et que le *Pwnt* africain reçut son nom justement des colonisateurs sud-arabes, qui auraient introduit dans le pays des Sōmālis la culture de l'encens et de la myrrhe. D'où sa conclusion (p. 647), que la dénomination de *Pwnt* comprenait aussi l'Arabie méridionale, «que les bateaux égyptiens y arrivassent ou non».

C'est dans l'inscription découverte par W. Golenischeff en 1889 à Tell el-Maskhūtah (à l'ouest d'Ismailia), qu'on a cru lire deux fois le nom de la Saba d'Arabie. La stèle, très fragmentaire, a été érigée par Darius I^{er} (521-486 avant J.-C.) à l'occasion de la fin des travaux pour mettre en communication le Nil avec la Mer Rouge. Ce qu'on peut lire de la partie historique de l'inscription (lignes 7-20) est traduit ainsi par Golenischeff⁽¹⁾ :

- (7) Cyrus. Sa Majesté s'approcha de plus que toute autre chose. Sa Majesté fit s'approcher
(8) (les chefs du pays..... et) il leur dit : « Est-ce que on n'a pas vu
(9) (les plus âgés) parmi eux dirent : a donné à de Cyrus
(10) du pays de Shaba. Il a donné
(11) auprès de leur grande stèle qui
(12) toute frontière (il a?) voulu faire une stèle
(13) où Sa Majesté se trouve
(14) celui-ci après que
(15) tout ordre de Sa Majesté. Voici que
(16) celui-ci. Ils dirent devant Sa Majesté : Point (ou : sans que)
(17) le pays de Shaba. Sa Majesté fit aller une flotte pour reconnaître la mer
(18) de l'Égypte, 8 *atour* (schènes) en il n'y avait pas d'eau là on ne voyait pas
(19) éternel au chef des troupes. (Il) a donné puissent-ils aller en (ou : de l') Égypte
(20) que la flotte (vienne?).

Le commentaire de Golenischeff, p. 108, est le suivant : « A la fin de la ligne 7, commence la partie historique de la stèle. Les bouts de phrases qui subsistent nous apprennent que Darius fait venir devant lui un certain nombre de gens, probablement des nobles ou des chefs du pays, avec lesquels il engage

⁽¹⁾ W. GOLENISCHEFF, *Stèle de Darius aux environs de Tell el-Maskhoutah*, dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égypt. et assyr.*, t. XIII, Paris, 1890, p. 99-109.

une conversation. Sans doute, Darius leur annonce la décision qu'il a prise d'ouvrir une communication par eau entre le Nil et la Mer Rouge. On parle (l. 11 et 12) d'une grande stèle qui, je crois, ne peut être autre que la stèle sur laquelle l'inscription se trouve gravée; puis, il est fait mention d'un pays de *Shaba-t*  qui se rencontre encore une fois plus bas à la ligne 17. Le déterminatif  qui suit le nom *Shaba-t* indique assez clairement que ce ne peut pas être une localité sise en Égypte. S'agirait-il ici du riche pays des *Sabéens*, dont le commerce avec l'Égypte devait être facilité par le nouveau canal? Le texte mutilé ne nous donne aucune réponse à ce sujet, et la stèle de Chalouf⁽¹⁾ n'a pas conservé les passages qui parlent de *Shaba-t*.»

On voit avec combien de prudence le savant russe, que j'ai eu le plaisir d'avoir comme collègue à l'Université Égyptienne, a émis son hypothèse. D'ailleurs, comme j'aurai à le faire mieux remarquer plus tard, il a échappé à Golenischeff que ce même nom se retrouve, avec des variantes graphiques, dans d'autres inscriptions.

Trois ans plus tard, W. Max Müller publiait son ouvrage si remarquable et toujours fondamental, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern* (Leipzig, 1893). Par un curieux hasard, le travail de Golenischeff lui est resté inconnu; dans la table alphabétique de son ouvrage, le nom de Saba ne figure pas, et dans le livre il n'y est fait qu'une allusion incertaine à propos d'une liste hiéroglyphique de Ptolémée III Évergète I^r (p. 228, note 1), sur laquelle j'aurai à revenir⁽²⁾.

Mais en 1898 Max Müller, ayant pris connaissance de l'inscription de Tell

⁽¹⁾ Il s'agit de la stèle hiéroglyphique et cunéiforme du même Darius I^r trouvée par Mariette à Shallufah en 1866; cf. G. DARESSY, *Révision des textes de la stèle de Chalouf*, dans *Recueil cité*, XI, 1889, 160-171.

⁽²⁾ Dans le texte il s'occupait d'une liste de noms asiatiques de lieux du temps de Ramessès III (DHI, I, 11-12), laquelle, dit Max Müller, ne peut se rapporter qu'au territoire des Amorites (et Hérites); dans la note il observe: «Wunderlicher Weise hat einer der Namen, Sa-bü (30), sich in der Liste des Ptolemäus Euergetes I in Hermontis (CHAMPOILLION, *Not.*

descr., I, 185) verirrt, wo er neben den grössten Völkern des hellenischen Gesichtskreises steht (als Saba verstanden?).» Il faut remarquer que Hermontis est une inadvertance pour Lato-polis (Esne); c'est une inadvertance qui est passée aussi à l'autre écrit de Max Müller dont je vais parler et à C. CONTI ROSSINI, *Commentari a notizie di geografi classici sovra il Sudan egiziano e l'Etiopia*, dans *Aegyptus*, VI, Milano, 1925, p. 16-17. Il faut remarquer encore que dans la citation de Champollion le Jeune (*Monuments de l'Égypte et de la Nubie; Notices descriptives...*, Paris, 1844) la page 185 indiquée est une faute

el-Maskhūtah, s'occupa de la question : *Die Sabäer in hieroglyphischen Texten* dans les pages 141-144 (ou 35-38 de la pagination spéciale) de ses *Studien zur vorderasiatischen Geschichte* (dans les *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*, 3. Jahrg., Berlin, 1898, 3. Heft). Après avoir observé qu'on ne trouve aucune trace de relations anciennes entre l'Égypte et l'Arabie méridionale, il passe à l'inscription de Tell el-Maskhūtah, dans laquelle il lit Ša-bā-t le nom en question; il rappelle l'hypothèse de Golenischeff, en ajoutant que d'ailleurs, étant donné l'état pitoyable de l'inscription, on pourrait aussi bien songer à un territoire parcouru par le canal lui-même ou à un endroit sur la côte africaine, etc. Malgré cela, il est d'avis que la conjecture de Golenischeff doit être acceptée, et voici pourquoi. Dans la liste de pays faite par Ptolémée III Évergète I^{er} à Ermontis (*sic*, voir ma note 2 de p. 467), on rencontre « *Magaden* (Makedonia), *P(a)rsu*, '(a)-ra-ma 𠁻, *Dryksu* (Thrakien), *Swaš* (Susa), dann Ša-b-ti», qu'il déclare avoir mal lu Ša-bi dans le passage de son travail antérieur cité par moi dans la note 2 de la page 467. Ce texte confirme que Šabat « est un pays important et lointain, qui peut donc être Saba ». Mais il y a encore un troisième texte : « *Ombos*, éd. de Morgan, S. 130, steht Ša-b neben *Zatha*-Phönikiens, *Gargemiš* etc. Es ist unzweifelhaft dasselbe Land gemeint»; le t pourrait avoir été omis par analogie avec les noms égyptiens, de sorte que le modèle primitif aurait été Ša-b-t; car la liste appartient à la période ptolémaïque ou même romaine, mais elle copie des exemplaires plus anciens, « von der Perserzeit bis ins 14. Jhrd. v. Chr. bunt gemischt ». La stèle de Darius ayant été gravée environ en 500 avant J.-C., il faut en déduire, dit Max Müller, qu'alors les Sabéens étaient si puissants au point de vue politique ou bien commercial, que leur nom pouvait représenter l'Arabie méridionale tout entière; on ne sait pas s'il en était de même au temps de Ptolémée III; quant au texte d'*Ombos*, la mention de Ša-b-ti n'y a aucune importance, car il s'agit d'un passage copié mécaniquement.

Arrivé à ce point, Max Müller, qui était avant tout un philologue, se demande comment les formes égyptiennes susdites peuvent dériver du nom de

d'impression du livre de Champollion pour 285. La liste est reproduite, sans traduction, par K. SETHE, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit*, II, Leipzig, 1904 (= *Urkunden*

des Aegyptischen Altertums

hrsg. von G. Stein-dorff, 2. Bd., Heft II), p. 158, toujours avec la fausse indication « CHAMPOILLION, Not. descr., I, 185 ».

Saba tel qu'il paraît dans les inscriptions sabéennes de l'Arabie méridionale, dans les anciennes inscriptions éthiopiennes, en assyrien (dans l'adjectif relatif *Saba'ai*) et en arabe : *Saba'*. Comment expliquer le š égyptien au lieu de *s* et le *t* final? Comment justifier dans les formes hiéroglyphiques la disparition du *hamzah* (') qui est à la fin du nom *Saba'* dans toutes les formes sémitiques? Le savant allemand ne nous cache pas son grand embarras; il nous présente plusieurs tentatives différentes d'explication, toutes bien étranges (entre autres il arrive à supposer la possibilité qu'en sémitique il ait existé une forme שָׁבָאֵה de notre nom, tout à fait inconnue par ailleurs) et entre lesquelles lui-même ne peut se décider à choisir. Mais ces obstacles linguistiques si graves et si bien sentis par lui n'arrivent pas à ébranler sa conviction que dans les formes hiéroglyphiques c'est Saba qu'il faut entendre.

L'autorité de Max Müller a fait accueillir sans critique cette idée dans plusieurs ouvrages postérieurs, entre autres dans les articles si pleins d'une grande et saine érudition que J. Tkač a écrits sur Saba dans la *Realencyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly-Wissowa-Kroll (2. Reihe, I. Band, 1920, col. 1299) et dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, t. IV, liv. A (de 1924), p. 3.

*
* *

Avant de donner mon avis sur l'opinion de Max Müller, il me semble utile d'exposer trois petites remarques à l'usage de ceux qui ne sont pas des égyptologues :

1° Le déterminatif **š**, que Golenischeff disait indiquer une localité en dehors de l'Égypte, en réalité ne sert pas seulement à indiquer un « pays étranger »; il sert aussi à désigner des « montagnes » ou des « déserts », même appartenant à l'Égypte.

2° Quelle est la valeur du signe **- (t)** final du nom? Est-il simplement la marque du féminin, employée très souvent à la fin des noms géographiques étrangers sans aucune valeur phonique, sans qu'on la prononçât? Ou bien doit-on le considérer comme une véritable consonne *t* faisant partie du mot, à lire alors *s'-š-b'-t*? La question est fondamentale, car c'est seulement dans le premier cas qu'on peut arriver à supposer que le nom de l'inscription

correspond à celui de la fameuse Saba', tout en laissant inexpliqué le manque du *hamzah* (') à la fin⁽¹⁾. Max Müller évidemment a donné au - la valeur de *t*, mais sans en donner la raison⁽²⁾. Or il y a une considération décisive, dont je suis redevable au Prof. G. Farina. Dans la partie supérieure de la stèle de Tell el-Maskhūtah étaient gravés, chacun dans un cartouche, 24 noms de pays et de peuples soumis à l'empire de Darius; 7 de ces noms sont entièrement lisibles et 7 ne le sont qu'en partie. Des 7 parfaitement lisibles, 6 sont des noms de régions asiatiques et ont à la fin le déterminatif **ma**, mais pas -; le septième (n° 12) est un nom de peuple («les Saces des dernières limites du monde») et naturellement n'a pas de déterminatif. Des 7 autres noms conservés en partie, les 6 dont on voit encore la partie finale ont tous aussi le déterminatif **ma** sans -. On doit donc en conclure que le nom qui nous occupe dans l'inscription de Tell el-Maskhūtah a bien à la fin un *t* phonique, partie intégrante du nom; c'est un *s'-b'-t* ou *šbt*, qui ne peut nullement correspondre à Saba'.

3° Le signe , ou ;, qui vient après le s', est lu souvent *a*, mais en réalité il peut indiquer simplement une voyelle quelconque.

Très probablement W. Max Müller aurait renoncé à ses vaines tentatives de sauver au point de vue linguistique le rapprochement du nom de l'inscription avec Saba', s'il n'avait oublié l'inscription du roi éthiopien Horsiatef de Napata (contemporain de Cambuse II) et l'usage que Brugsch en avait fait déjà en 1891, dans un livre dont le titre ne ferait pas soupçonner l'existence d'allusions à Saba' ⁽³⁾.

Brugsch examine les listes géographiques de l'âge des Ptolémées indiquant certains territoires éthiopiens qui fournissaient certains minéraux et pierres précieuses : le *hr-t-s* ou *hr-s-t* (d'après Brugsch, onyx ou opale) vient du pays de *S̄-b* ( ou , à propos duquel Brugsch observe, p. 128 : « Es

⁽¹⁾ Le ' de la syllabe *b'* ou *bi* (3) ne représente que l'existence d'une voyelle.

⁽²⁾ Peut-être a-t-il été tout simplement influencé par le **III** **] **sic **Š-**-b-ti de l'inscription ptolémaïque d'Ermonthis (en réalité de Latopolis).********

⁽³⁾ Heinrich BRUGSCH, *Sieben Jahre der Hungersnoth nach dem Wortlaut einer altägyptischen Felsen-Inschrift*, Leipzig, 1891. Quelques exemplaires mettent avant le titre donné ici les mots *Die biblischen*.

lag zunächst auf der *Ostseite* Aethiopiens (s. *Rec.*, IV, 69, 8), wird unter der Schreibweise  (sic) *Š-b-t* auf der Stele des Aethiopenkönigs *Horsiatef* (s. *Mar.*, *Mon. div.*, 11, 15) ausdrücklich als eine Landschaft Aethiopiens genannt, welche sich dessen Herrschaft unterwarf, und wird endlich zweimal in der von Golenischeff in Tell Maschutah entdeckten Stele des Darius erwähnt». Et après avoir rappelé l'opinion de Golenischeff, il ajoute : « Je crois au contraire, sur la base des passages probants (*Beweisstellen*) cités, qu'il s'agit ⁽¹⁾ de la ville africaine de *Saba* ou *Sabat* ⁽²⁾ sur la côte du golfe d'Adulis, laquelle donna son nom à toute la région ».

Je remarquerai, enfin, que E. Schiaparelli en 1916, contrairement à Brugsch, distingue nettement les deux endroits, sans nous donner, d'ailleurs, les raisons de sa divergence ⁽³⁾ :

« 261.  *Shabat*, località nominata nella stele di Dario, e che il Brugsch farebbe corrispondere alla Σαζάτ πόλις di Tolomeo sul golfo di Adulis

« 262.  *Shaba*, regione e importante città dell'alta Nubia, nominata nell'iscrizione di Horsiatef (MARIETTE, *Mon. div.*, tav. 11, lin. 13). È probabilmente la città, di cui il Cailliaud descrisse le rovine a poca distanza da Cartum, sulla riva destra del Nilo azzurro, e che a quel tempo portavano il nome di *Sobah* (*Voyage à Méroé*, etc., II, p. 293 e seg.) »

⁽¹⁾ C'est-à-dire dans la stèle de Darius I^r.

⁽²⁾ Évidemment allusion au «port de Saba et au lieu de chasse des éléphants qui a le même nom» (Αἰμὴν Σαζά καὶ κυνῆγον ἐλεφάντων δημόνουν αὐτῶν; Σαζά est considéré comme un pluriel neutre) sur la côte africaine de la Mer Rouge, mentionné par Artémidore (environ 100 avant J.-C.) chez Strabon, XVI, 770, et à la Σαζάτ πόλις placée par Ptolémée (IV, 7, 8) sur le golfe d'Adulis. Avec K. Müller (dans ses *Geographi græci minores*, t. I, de 1853) on est d'accord pour admettre l'identité des deux endroits entre eux et avec la moderne Massaua (Muṣawwa'; CONTI ROSSINI, *loc. cit.*, préfère Gherar (*al-Qarār* «la terre ferme»), c'est-à-dire la petite presqu'île vis-à-vis (du côté du N.-W.) de l'îlot occupé par la ville de Massaua.

⁽³⁾ *La geografia dell'Africa orientale secondo le indicazioni dei monumenti egiziani*, Roma 1916 (tirage à part des *Rendiconti della R. Accad. dei Lincei*, classe sc. mor., ser. V, vol. XVIII-XXIV, 1909-1915), p. 266-267 (= *Rend.*, XXIV, 1915, 386-387). Probablement il a considéré la différence d'orthographe entre les deux mots, et surtout le fait que dans le premier le **-** a valeur phonique de *t*, tandis que dans celui de la stèle de Horsiatef il est seulement un déterminatif. Il faut remarquer, d'ailleurs, que H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les inscr. hiérogly.*, t. V (Le Caire, 1928), p. 101, dit que «le contexte de la stèle [de Horsiatef] ne permet pas d'affirmer qu'il s'agisse plutôt d'un nom géographique que d'un nom commun».

Pour le but que je me propose ici, la question de savoir laquelle des deux opinions, de Brugsch ou de Schiaparelli, est la vraie, n'a aucune importance.

*
* *

Les conclusions qui découlent de ce que je viens d'exposer sont les suivantes :

1° Les fragments de la stèle de Darius I^{er} à Tell el-Maskhūtah ne nous fournissent pas le moindre indice sur l'emplacement du « pays de *s'-ʒ-b'-t* » et sur les raisons qui ont amené le roi à le nommer deux fois dans l'inscription. Sur cela tous les savants sont d'accord.

2° La phrase « Sa Majesté fit aller une flotte pour reconnaître la mer ⁽¹⁾ », qui vient après la seconde mention de *s'-ʒ-b'-t*, n'implique pas une relation nécessaire entre la flotte et le pays susdit, ni que celui-ci fût sur la mer plutôt qu'à l'intérieur.

3° Au point de vue historique, une double mention de Saba dans la partie narrative de notre inscription paraît tout à fait invraisemblable. Aucun document pharaonique ne fait allusion à Saba ou à d'autres territoires de l'Arabie du Sud; et voilà que tout à coup la partie narrative de notre texte, qui ne mentionne aucun autre pays, contiendrait le nom de Saba dans deux endroits éloignés l'un de l'autre. Et pourquoi? Quel rapport pouvait-il y avoir entre l'Arabie méridionale, jusqu'alors inexistante pour les Égyptiens et pour l'Empire perse, et l'excavation du canal de Darius I^{er}? Il est bien plus naturel de songer à un territoire égyptien ou soumis à l'influence égyptienne ou en rapports commerciaux très suivis avec l'Égypte et pas trop loin de la pointe nord-ouest de la Mer Rouge; et alors, s'il s'agit vraiment d'un pays sur la mer, on ne peut songer qu'à un point sur la moitié septentrionale de la côte africaine de la Mer Rouge, où effectivement existait la Σαβά ou Σαβάτ des textes grecs cités ⁽²⁾.

⁽¹⁾ BRUGSCH, *loc. cit.*, p. 128 traduit : «[. . . nach] dem Lande *ʒ-bi-t*. Seine Majestät liess [Boten in] einem Seeschiffe abgehen, um das Meer (das Rothe) kennen zu lernen».

⁽²⁾ Il y avait aussi une Σαβάï plus au sud, sur la côte africaine de la Mer Rouge, mentionnée par Strabon, XVI, 771 (d'après Artémidore) comme une ville importante; mais son excessif

4° Au point de vue linguistique, un égyptien *s'-b'-t* (avec *t* phonique) est tout à fait impossible pour le *Saba'* sémitique.

Il faut donc renoncer à voir une mention quelconque des pays de l'Arabie du Sud dans des textes égyptiens avant l'âge des Ptolémées. On peut aussi remarquer que dans les inscriptions sabéennes et minéennes antérieures à cet âge on a le même silence par rapport à l'Égypte⁽¹⁾, et qu'Hérodote (env. 490-424 avant J.-C.), dans son livre III, non seulement ne nous donne aucun nom géographique ou historique se rattachant à l'Arabie méridionale, mais aussi ne sait que nous débiter des récits fantastiques sur la récolte des aromates évidemment dans l'Arabie du Sud. Le document le plus ancien qui nous atteste l'existence de rapports commerciaux entre des Arabes du sud et l'Égypte est l'inscription minéenne découverte par Golenischeff en 1894 sur un sarcophage en bois provenant de Memphis ou du Fayyūm et maintenant au Musée Égyptien au Caire : le mort était un minéen fournisseur d'encens, de myrrhe etc. pour les temples de l'Égypte, décédé dans le mois de Choiak «de l'an 22 de Ptolémée fils de Ptolémée⁽²⁾»; donc, au plus tôt, dans le III^e siècle avant J.-C., mais plus probablement dans les années les plus reculées du II^e.

On doit se demander comment il se fait que les Égyptiens, qui consommaient des quantités énormes de myrrhe et d'encens et qui envoyoyaient leurs navires jusqu'au pays des *Sōmālis* pour en faire achat, n'avaient pas aussi des

éloignement (à peu près l'endroit de la moderne Assab) et même la forme du mot rendent très improbable qu'elle soit le pays visé par Darius.

⁽¹⁾ Peut-être l'Égypte, sous la forme *Mṣr*, est-elle mentionnée dans l'inscription minéenne Halévy 535 + 578 = Glaser 1155; mais il peut s'agir aussi de peuplades de l'Arabie; en tout cas l'inscription ne comporte pas la mention de rapports entre l'Égypte et l'Arabie du Sud, mais seulement une allusion à une guerre entre *Mdy* et *Mṣr*. Si *Mdy* est interprété comme désignant la Médie, on peut voir dans l'inscription une allusion à la conquête persane de l'Égypte en 525. Malheureusement tout cela demeure bien incertain.

⁽²⁾ Plusieurs des Ptolémées ont régné plus

de 22 ans, à commencer par le premier (qui toutefois est à exclure, car il n'était pas «fils de Ptolémée»); impossible donc de fixer avec certitude la date de l'inscription. Celle-ci est encore obscure dans certains endroits; la dernière interprétation qui en ait été donnée est celle de N. RHODOKANAKIS, *Die Sarkophaginschrift von Gizeh* (dans *Zeitschr. f. Semitistik*, 2. Bd., 1923-1924, p. 113-133), qui y voit une déclaration de dettes (*Schuldschein*) du mort. Mais, malgré la grande autorité de Rhodokanakis dans les études sudarabiques, je dois avouer que j'ai beaucoup de peine à admettre qu'on ait mis sur un sarcophage une inscription funéraire destinée à attester les dettes laissées par le défunt.

relations directes avec la «aromatifera regio» de l'Arabie du Sud⁽¹⁾? Est-ce que réellement les produits de ce dernier pays ne pénétraient pas en Égypte aux temps des Pharaons et de l'occupation perse?

A mon avis, l'explication de tout ça doit être cherchée dans l'organisation et la politique tant intérieure qu'extérieure des royaumes anciens de l'Arabie du sud-ouest. D'un côté nous avons un véritable impérialisme sudarabique, qui pousse ces peuples commerçants et colonisateurs à fonder des établissements de commerce non seulement jusque dans l'Arabie septentrionale, mais aussi dans l'intérieur de l'Éthiopie orientale, à Soqotra et peut-être aussi sur les côtes de la presqu'île des Sōmālis. De l'autre côté, à raison même de leur impérialisme, ces peuples nous apparaissent comme extrêmement jaloux de leur territoire national, où les étrangers ne sont pas admis. D'ailleurs la culture de la myrrhe, de l'encens et des autres plantes à aromes précieux a un caractère sacré, dont les détails très intéressants et très curieux nous sont fournis encore par les écrivains grecs et latins, de Théophraste à Pline. Ces cultures étaient tenues à l'abri de tout regard étranger; c'est seulement par hasard et à la dérobée que les navigateurs envoyés par Ptolémée I^{er}, Soter I^{er} (322-285 avant J.-C.) explorer les côtes arabiques, parviennent à voir les plantes et la récolte et à s'emparer d'une partie de celle-ci⁽²⁾. Un tiers du

⁽¹⁾ Il est vrai que A. KAMMERER, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie*, Paris, 1926, p. 45, en parlant des côtes de l'Arabie méridionale et de la route des Indes, affirme : «La recherche de cette route avait amené déjà les navires des Pharaons sur ces côtes comme le prouvent les fameuses inscriptions de Deir el Bahari à Thèbes, où nous trouvons l'image même des vaisseaux chargés de ces explorations et des produits qu'ils rapportent»; et dans la note il cite pour cela «MASPERO, *De quelques navigations des Égyptiens*, dans *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, IV, 1900». Mais dans ce mémoire, paru d'abord en 1878 dans la *Revue historique*, Maspero, tout en suivant l'idée de Brugsch (d'après qui le nom de Poun (*Pwnt*) aurait été appliqué d'abord à la partie de l'Arabie qui borde le golfe Persique et de là aurait passé

au Yémen et au pays des Sōmālis), dit très nettement (p. 98-100) que les marins étaient allés au *Pwnt sōmāli*; il ne parle jamais de navigations égyptiennes sur les côtes de l'Arabie méridionale.

⁽²⁾ THÉOPHRASTE, *Hist. plant.*, IX, 4, 5; A. GROHMANN, *Südarabien als Wirtschaftsgebiet*, I. Teil, Wien, 1922, 130-131, doute que cette expédition maritime ait dépassé le détroit de Bāb el-Mandeb, car le pays auquel se réfère le récit de Théophraste est dit être dans les mains des Sabéens, ce qui ne serait pas probable pour la région de Mahrah (avec el-Qarā et Zafār). Cette difficulté historique peut être aisément éliminée; tandis que le récit grec, présupposant des cultures d'encens et de petites montagnes à proximité des bords de la mer, est absolument incompatible avec les côtes yémé-

produit de la récolte, qui d'ailleurs est accompagnée de rites religieux, est attribué aux Dieux; le roi a des droits particuliers sur elle; les produits sont toujours acheminés exclusivement par certaines routes, etc. Pendant beaucoup de siècles, avec leurs colonies commerciales échelonnées sur les grandes routes terrestres partant du sud, les Sabéens et les Minéens ont eu le monopole absolu de l'exportation de leurs produits précieux jusqu'à la Babylonie et la Palestine, par voie de terre; voie très convenable pour des marchandises de grand prix qui n'étaient ni lourdes ni encombrantes. Au contraire, nous ne possédons aucun indice d'un commerce maritime des peuples sudarabiques dans la Mer Rouge au nord de l'Éthiopie.

Le manque complet de relations directes entre l'Égypte et l'Arabie méridionale avant l'époque des Ptolémées me semble donc la conséquence des faits que je viens de rappeler : les navires égyptiens n'étaient pas admis dans les ports de l'Arabie du sud-ouest, qui ne voulait pas perdre le monopole de l'exportation de ses produits si précieux⁽¹⁾; de l'autre côté, les Arabes du sud n'employaient que les routes terrestres pour leur commerce avec le nord et ne pouvaient donc communiquer avec les Égyptiens qu'à travers des intermédiaires étrangers de la Palestine et du Sinaï. C'est seulement par cette voie détournée que les aromates sudarabiques pouvaient arriver à l'Égypte, concurremment avec ceux du pays de *Pwnt* importés directement par les navires égyptiens.

La décadence des royaumes de l'Arabie méridionale et l'énergique politique d'expansion maritime vers l'Orient poursuivie par les Ptolémées, qui dès leurs débuts envoyèrent des flottes explorer les côtes arabiques, firent cesser cet état de choses; les ports principaux durent s'ouvrir aux gréco-égyptiens, et des colonies grecques (Arethusa, Larisa, Chalcis), d'ailleurs déjà détruites à l'époque de Pline, purent s'y établir dans des conditions juridiques analogues, si je ne me trompe pas, à celles des établissements européens dans certains ports de la Chine du xvi^e siècle au xix^e.

C. A. NALLINO.

nites, soit de la Mer Rouge, soit du golfe d'Aden.

⁽¹⁾ On pourrait supposer, bien que la preuve nous en manque, qu'à leur tour les Égyptiens

ne toléraient pas dans leurs ports la présence de navires sudarabiques. On aurait donc eu deux sphères d'influence maritime nettement délimitées.